

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE DE MORNE A L'EAU (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21971116500015

POSTE COMPTABLE : RECEVEUR MUNICIPAL DE M/A/L'EAU

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2017

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	48
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	53
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	54
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	59
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	60
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	61
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	63
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	64
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	65
A4 - Etat des provisions	66
A5 - Etalement des provisions	67
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	68
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	69
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	71
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	72
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	73
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	74
A8 - Etat des charges transférées	75
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	76

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	77
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	78
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	79
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	80
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	81
B1.6 - Etat des engagements reçus	82
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	83
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	84
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	85
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	86

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	87
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	90
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	91
C3.2 - Liste des établissements publics créés	92
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	93
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	94

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	95
--	----

D2 - Arrêté et signatures 96

III - Vote du budget

B5 -Détail des dépenses d'investissement 98

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	COMMUNE DE MORNE A L'EAU BUDGET PRINCIPAL	BP 2017
-------------------	--	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	17 307
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
6199573	9007684	516.19	1206.75

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1169.74	1141
2	Produit des impositions directes/population	340.9	777
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1301.85	1312
4	Dépenses d'équipement brut/population	298.73	295
5	Encours de dette/population	452.85	957
6	DGF/population	214.27	238
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	70.23%	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	93.15%	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	22.95%	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	34.78%	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) Délibération du 01-01-1900.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	23 486 117,00	22 911 114,23
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 575 002,77
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		23 486 117,00	23 486 117,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	5 657 525,74	5 670 584,55
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	637 706,77	1 737 501,45
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 112 853,49	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		7 408 086,00	7 408 086,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	30 894 203,00	30 894 203,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 745 349,76	0,00	2 831 662,00	2 831 662,00	2 831 662,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	14 295 963,21	0,00	14 219 443,00	14 219 443,00	14 219 443,00
014	Atténuations de produits	930 338,00	0,00	930 169,00	930 169,00	930 169,00
65	Autres charges de gestion courante	2 334 408,23	0,00	1 961 517,54	1 961 517,54	1 961 517,54
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		20 306 059,20	0,00	19 942 791,54	19 942 791,54	19 942 791,54
66	Charges financières	297 634,15	0,00	264 682,00	264 682,00	264 682,00
67	Charges exceptionnelles	570 898,00	0,00	37 240,00	37 240,00	37 240,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		21 174 591,35	0,00	20 244 713,54	20 244 713,54	20 244 713,54
023	Virement à la section d'investissement (5)	654 962,98	0,00	2 666 465,86	2 666 465,86	2 666 465,86
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	510 277,66	0,00	574 937,60	574 937,60	574 937,60
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 165 240,64	0,00	3 241 403,46	3 241 403,46	3 241 403,46
TOTAL		22 339 831,99	0,00	23 486 117,00	23 486 117,00	23 486 117,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	23 486 117,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	910 000,00	0,00	1 041 258,23	1 041 258,23	1 041 258,23
70	Produits services, domaine et ventes div	160 500,00	0,00	181 700,00	181 700,00	181 700,00
73	Impôts et taxes	15 211 652,00	0,00	16 396 538,00	16 396 538,00	16 396 538,00
74	Dotations et participations	4 808 869,27	0,00	4 707 318,00	4 707 318,00	4 707 318,00
75	Autres produits de gestion courante	307 000,00	0,00	204 300,00	204 300,00	204 300,00
Total des recettes de gestion courante		21 398 021,27	0,00	22 531 114,23	22 531 114,23	22 531 114,23
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		21 428 021,27	0,00	22 531 114,23	22 531 114,23	22 531 114,23
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	380 000,00	0,00	380 000,00	380 000,00	380 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		380 000,00	0,00	380 000,00	380 000,00	380 000,00
TOTAL		21 808 021,27	0,00	22 911 114,23	22 911 114,23	22 911 114,23

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	575 002,77
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	23 486 117,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 861 403,46
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

COMMUNE DE MORNE A L'EAU - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2017

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	60 292,74	60 292,74	60 292,74
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	224 047,16	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	4 929 310,80	637 706,77	4 472 164,00	4 472 164,00	5 109 870,77
	Total des dépenses d'équipement	5 153 357,96	637 706,77	4 532 456,74	4 532 456,74	5 170 163,51
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	878 774,24	0,00	745 069,00	745 069,00	745 069,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	878 774,24	0,00	745 069,00	745 069,00	745 069,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 032 132,20	637 706,77	5 277 525,74	5 277 525,74	5 915 232,51
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	380 000,00		380 000,00	380 000,00	380 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	380 000,00		380 000,00	380 000,00	380 000,00
	TOTAL	6 412 132,20	637 706,77	5 657 525,74	5 657 525,74	6 295 232,51

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 112 853,49
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 408 086,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 605 252,70	756 398,45	1 437 150,00	1 437 150,00	2 193 548,45
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	981 103,00	981 103,00	0,00	0,00	981 103,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 586 355,70	1 737 501,45	1 437 150,00	1 437 150,00	3 174 651,45
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	512 023,00	0,00	417 029,09	417 029,09	417 029,09
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	737 343,82	0,00	575 002,00	575 002,00	575 002,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	156 498,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 405 864,82	0,00	992 031,09	992 031,09	992 031,09
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 992 220,52	1 737 501,45	2 429 181,09	2 429 181,09	4 166 682,54

COMMUNE DE MORNE A L'EAU - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2017

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	654 962,98		2 666 465,86	2 666 465,86	2 666 465,86
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	510 277,66		574 937,60	574 937,60	574 937,60
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 165 240,64		3 241 403,46	3 241 403,46	3 241 403,46
TOTAL		6 157 461,16	1 737 501,45	5 670 584,55	5 670 584,55	7 408 086,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 408 086,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	2 861 403,46
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 831 662,00		2 831 662,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	14 219 443,00		14 219 443,00
014	Atténuations de produits	930 169,00		930 169,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 961 517,54		1 961 517,54
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	264 682,00	0,00	264 682,00
67	Charges exceptionnelles	37 240,00	0,00	37 240,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	574 937,60	574 937,60
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 666 465,86	2 666 465,86
Dépenses de fonctionnement – Total		20 244 713,54	3 241 403,46	23 486 117,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	23 486 117,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	745 069,00	0,00	745 069,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	5 109 870,77		5 109 870,77
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	60 292,74	0,00	60 292,74
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	380 000,00	380 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		5 915 232,51	380 000,00	6 295 232,51

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 112 853,49
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 408 086,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 041 258,23		1 041 258,23
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	181 700,00		181 700,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		380 000,00	380 000,00
73	Impôts et taxes	16 396 538,00		16 396 538,00
74	Dotations et participations	4 707 318,00		4 707 318,00
75	Autres produits de gestion courante	204 300,00	0,00	204 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		22 531 114,23	380 000,00	22 911 114,23

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	575 002,77
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	23 486 117,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	417 029,09	0,00	417 029,09
13	Subventions d'investissement	2 193 548,45	0,00	2 193 548,45
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	981 103,00	0,00	981 103,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		574 937,60	574 937,60
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		2 666 465,86	2 666 465,86
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		3 591 680,54	3 241 403,46	6 833 084,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	575 002,00
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 408 086,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 745 349,76	2 831 662,00	2 831 662,00
60226	Vêtements de travail	6 000,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	90 000,00	160 700,00	160 700,00
60612	Energie - Electricité	450 000,00	500 900,00	500 900,00
60622	Carburants	50 000,00	40 000,00	40 000,00
60623	Alimentation	1 309,84	500,00	500,00
60624	Produits de traitement	16 466,55	13 500,00	13 500,00
60631	Fournitures d'entretien	44 918,74	30 000,00	30 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	59 207,93	40 000,00	40 000,00
60633	Fournitures de voirie	3 000,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	64 043,04	60 000,00	60 000,00
6064	Fournitures administratives	18 181,15	30 000,00	30 000,00
6067	Fournitures scolaires	40 245,99	15 500,00	15 500,00
6068	Autres matières et fournitures	109 632,20	13 700,00	13 700,00
611	Contrats de prestations de services	397 913,94	604 251,00	604 251,00
6122	Crédit-bail mobilier	25 000,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	13 800,00	14 400,00	14 400,00
6135	Locations mobilières	46 844,46	25 144,00	25 144,00
61521	Entretien terrains	0,00	45 000,00	45 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	50 604,41	75 000,00	75 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	256 933,21	5 000,00	5 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	70 000,00	70 000,00
61551	Entretien matériel roulant	25 040,83	15 000,00	15 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 815,92	31 151,00	31 151,00
6156	Maintenance	144 289,18	112 127,00	112 127,00
6161	Multirisques	86 199,70	86 000,00	86 000,00
617	Etudes et recherches	1 500,00	5 867,00	5 867,00
6182	Documentation générale et technique	14 889,10	13 150,00	13 150,00
6184	Versements à des organismes de formation	179 065,80	16 284,00	16 284,00
6188	Autres frais divers	103 201,27	4 000,00	4 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	4 301,36	4 000,00	4 000,00
6226	Honoraires	44 788,40	26 000,00	26 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	9 500,00	9 500,00
6228	Divers	0,00	46 214,00	46 214,00
6231	Annonces et insertions	28 132,95	1 500,00	1 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	101 464,48	70 000,00	70 000,00
6233	Foires et expositions	0,00	8 000,00	8 000,00
6236	Catalogues et imprimés	8 000,00	3 000,00	3 000,00
6237	Publications	14 739,74	54 300,00	54 300,00
6238	Divers	2 400,00	247 600,00	247 600,00
6247	Transports collectifs	10 449,24	137 000,00	137 000,00
6251	Voyages et déplacements	10 357,34	13 000,00	13 000,00
6256	Missions	10 922,46	5 000,00	5 000,00
6257	Réceptions	56 690,53	11 406,00	11 406,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	14 000,00	14 000,00
6262	Frais de télécommunications	100 000,00	134 768,00	134 768,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	200,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations)	10 000,00	19 000,00	19 000,00
63512	Taxes foncières	35 000,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	14 295 963,21	14 219 443,00	14 219 443,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	189 789,44	127 566,00	127 566,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	143 000,00	198 100,00	198 100,00
64111	Rémunération principale titulaires	8 205 587,49	7 723 094,00	7 723 094,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	83 273,28	64 552,00	64 552,00
64118	Autres indemnités titulaires	552 844,39	660 469,00	660 469,00
64131	Rémunérations non tit.	628 799,79	905 762,00	905 762,00
64168	Autres emplois d'insertion	1 410 403,67	1 123 966,00	1 123 966,00

COMMUNE DE MORNE A L'EAU - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2017

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	846 440,70	931 042,00	931 042,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 721 573,97	1 795 649,00	1 795 649,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	75 126,08	75 213,00	75 213,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	100 000,00	100 000,00
6472	Prestations familiales directes	78 124,40	511 530,00	511 530,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	11 000,00	2 500,00	2 500,00
6488	Autres charges	350 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	930 338,00	930 169,00	930 169,00
739221	FNGIR	0,00	930 169,00	930 169,00
73923	Reversements sur FNGIR	930 338,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 334 408,23	1 961 517,54	1 961 517,54
6531	Indemnités	151 461,36	144 817,00	144 817,00
6532	Frais de mission	9 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	8 814,84	5 707,00	5 707,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	177,84	180,00	180,00
6535	Formation	0,00	28 964,00	28 964,00
6553	Service d'incendie	566 035,06	405 350,54	405 350,54
65548	Autres contributions	0,00	379 799,00	379 799,00
6558	Autres contributions obligatoires	10 412,03	0,00	0,00
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	767 000,00	400 000,00	400 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	410 000,00	410 000,00	410 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	411 507,10	186 700,00	186 700,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		20 306 059,20	19 942 791,54	19 942 791,54
66	Charges financières (b)	297 634,15	264 682,00	264 682,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	283 634,15	228 140,00	228 140,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	14 000,00	36 542,00	36 542,00
6688	Autres	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	570 898,00	37 240,00	37 240,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	30 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	186 705,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	354 193,00	5 000,00	5 000,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	32 240,00	32 240,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		21 174 591,35	20 244 713,54	20 244 713,54
023	Virement à la section d'investissement	654 962,98	2 666 465,86	2 666 465,86
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	510 277,66	574 937,60	574 937,60
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	510 277,66	574 937,60	574 937,60
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 165 240,64	3 241 403,46	3 241 403,46
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 165 240,64	3 241 403,46	3 241 403,46
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		22 339 831,99	23 486 117,00	23 486 117,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)			0,00
-----------------------------------	--	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00
--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			23 486 117,00
--	--	--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	36 542,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

COMMUNE DE MORNE A L'EAU - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2017

= Différence ICNE N – ICNE N-1	36 542,00
--------------------------------	-----------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	910 000,00	1 041 258,23	1 041 258,23
6419	Remboursements rémunérations personnel	910 000,00	1 041 258,23	1 041 258,23
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	160 500,00	181 700,00	181 700,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	80 000,00	80 000,00	80 000,00
70312	Redevances funéraires	23 000,00	25 000,00	25 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	17 000,00	10 000,00	10 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	2 700,00	2 700,00	2 700,00
70631	Redevances services à caractère sportif	0,00	20 000,00	20 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	37 800,00	44 000,00	44 000,00
73	Impôts et taxes	15 211 652,00	16 396 538,00	16 396 538,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	5 834 082,00	5 900 000,00	5 900 000,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	0,00
7321	Fiscalité reversée entre coll. locales	608 370,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	0,00	610 000,00	610 000,00
73221	FNGIR	0,00	930 338,00	930 338,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	200 000,00	200 000,00
7325	Fonds péréquation ress. interco.,commun.	246 000,00	0,00	0,00
7328	Autres fiscalités reversées	0,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	9 000,00	9 000,00	9 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	122 000,00	122 000,00	122 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	2 200,00	2 200,00	2 200,00
7372	Taxes sur les carburants	850 000,00	973 000,00	973 000,00
7373	Octroi de mer	7 500 000,00	7 600 000,00	7 600 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	40 000,00	50 000,00	50 000,00
74	Dotations et participations	4 808 869,27	4 707 318,00	4 707 318,00
7411	Dotation forfaitaire	2 415 000,00	2 415 000,00	2 415 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	1 000 000,00	1 293 417,00	1 293 417,00
74127	Dotation nationale de péréquation	237 000,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	7 000,00	166 681,00	166 681,00
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	0,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	160 000,00	8 217,00	8 217,00
7478	Participat° Autres organismes	379 597,27	151 110,00	151 110,00
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	2 000,00	2 000,00	2 000,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	2 000,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	315 006,00	315 000,00	315 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	280 021,00	280 000,00	280 000,00
74838	Autres attribut° péréquat° et compensat°	1 715,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	4 500,00	4 500,00	4 500,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	5 030,00	5 030,00	5 030,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	66 363,00	66 363,00
75	Autres produits de gestion courante	307 000,00	204 300,00	204 300,00
752	Revenus des immeubles	62 000,00	4 300,00	4 300,00
758	Produits divers de gestion courante	245 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		21 398 021,27	22 531 114,23	22 531 114,23
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	30 000,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	30 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		21 428 021,27	22 531 114,23	22 531 114,23
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	380 000,00	380 000,00	380 000,00
722	Immobilisations corporelles	380 000,00	380 000,00	380 000,00

COMMUNE DE MORNE A L'EAU - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2017

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		380 000,00	380 000,00	380 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		21 808 021,27	22 911 114,23	22 911 114,23

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	575 002,77
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	23 486 117,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	60 292,74	60 292,74
2031	Frais d'études	0,00	8 029,74	8 029,74
2033	Frais d'insertion	0,00	6 000,00	6 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	46 263,00	46 263,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	224 047,16	0,00	0,00
2111	Terrains nus	224 047,16	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
1012	Opération d'équipement n° 1012 (5)	1 807 214,28	760 954,00	760 954,00
1013	Opération d'équipement n° 1013 (5)	0,00	500 000,00	500 000,00
1014	Opération d'équipement n° 1014 (5)	0,00	136 349,00	136 349,00
1015	Opération d'équipement n° 1015 (5)	0,00	750 000,00	750 000,00
1016	Opération d'équipement n° 1016 (5)	0,00	200 000,00	200 000,00
1017	Opération d'équipement n° 1017 (5)	0,00	200 000,00	200 000,00
1018	Opération d'équipement n° 1018 (5)	0,00	906 000,00	906 000,00
1019	Opération d'équipement n° 1019 (5)	0,00	19 000,00	19 000,00
120	Opération d'équipement n° 120 (5)	207 951,25	0,00	0,00
241	Opération d'équipement n° 241 (5)	289 093,68	0,00	0,00
250	Opération d'équipement n° 250 (5)	932 602,18	150 000,00	150 000,00
641	Opération d'équipement n° 641 (5)	317 736,34	0,00	0,00
819	Opération d'équipement n° 819 (5)	355 635,61	173 494,00	173 494,00
821	Opération d'équipement n° 821 (5)	93 630,68	128 000,00	128 000,00
822	Opération d'équipement n° 822 (5)	94 519,35	19 700,00	19 700,00
824	Opération d'équipement n° 824 (5)	230 818,21	0,00	0,00
828	Opération d'équipement n° 828 (5)	84 280,39	0,00	0,00
829	Opération d'équipement n° 829 (5)	42 630,84	95 000,00	95 000,00
830	Opération d'équipement n° 830 (5)	42 125,00	0,00	0,00
831	Opération d'équipement n° 831 (5)	254 803,00	0,00	0,00
832	Opération d'équipement n° 832 (5)	71 269,99	41 000,00	41 000,00
835	Opération d'équipement n° 835 (5)	105 000,00	92 667,00	92 667,00
836	Opération d'équipement n° 836 (5)	0,00	300 000,00	300 000,00
Total des dépenses d'équipement		5 153 357,96	4 532 456,74	4 532 456,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	878 774,24	745 069,00	745 069,00
1641	Emprunts en euros	782 774,24	745 069,00	745 069,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	96 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		878 774,24	745 069,00	745 069,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 032 132,20	5 277 525,74	5 277 525,74
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	380 000,00	380 000,00	380 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	380 000,00	380 000,00	380 000,00
2313	Constructions	380 000,00	380 000,00	380 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE MORNE A L'EAU - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2017

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		380 000,00	380 000,00	380 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 412 132,20	5 657 525,74	5 657 525,74
				+
		RESTES A REALISER N-1 (11)		637 706,77
				+
		D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)		1 112 853,49
				=
		TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		7 408 086,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 605 252,70	1 437 150,00	1 437 150,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	2 150 128,50	800 000,00	800 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	165 105,00	290 000,00	290 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	250 000,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	40 019,20	16 150,00	16 150,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	62 000,00	62 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	269 000,00	269 000,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	981 103,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	981 103,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 586 355,70	1 437 150,00	1 437 150,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 249 366,82	992 031,09	992 031,09
10222	FCTVA	298 023,00	280 030,00	280 030,00
10223	TLE	214 000,00	136 999,09	136 999,09
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	737 343,82	575 002,00	575 002,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	156 498,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 405 864,82	992 031,09	992 031,09
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 992 220,52	2 429 181,09	2 429 181,09
021	Virement de la sect° de fonctionnement	654 962,98	2 666 465,86	2 666 465,86
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	510 277,66	574 937,60	574 937,60
2802	Frais liés à la réalisation des document	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	188 607,20	223 003,72	223 003,72
28033	Frais d'insertion	2 750,49	1 625,50	1 625,50
28051	Concessions et droits similaires	17 389,73	11 284,15	11 284,15
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	43 261,10	30 393,63	30 393,63
28182	Matériel de transport	71 505,91	73 779,92	73 779,92
28183	Matériel de bureau et informatique	45 245,14	53 797,61	53 797,61
28184	Mobilier	59 820,10	69 421,60	69 421,60
28188	Autres immo. corporelles	81 697,99	111 631,47	111 631,47
28282	Matériel de transport (affectation)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 165 240,64	3 241 403,46	3 241 403,46
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 165 240,64	3 241 403,46	3 241 403,46

COMMUNE DE MORNE A L'EAU - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2017

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	6 157 461,16	5 670 584,55	5 670 584,55
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	1 737 501,45
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			7 408 086,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1012 (1)
LIBELLE : REINTEGRATION ECOLO DECHARGE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 253 664,86	a 207 079,21	760 954,00	b 760 954,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 253 664,86	207 079,21	740 954,00	740 954,00	0,00
2313	Constructions	1 253 664,86	207 079,21	740 954,00	740 954,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 262 442,05	d 0,00
13	Subventions d'investissement	262 442,05	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	262 442,05	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-705 591,16
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1013 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT ESPERANCE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	500 000,00	b 500 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-500 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1014 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENTS SPORTIFS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	136 349,00	b 136 349,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	136 349,00	136 349,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	136 349,00	136 349,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 62 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	62 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	62 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-74 349,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1015 (1)
LIBELLE : RENOVATION DE L'EGLISE ET DE SON CLOCHER

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	750 000,00	b 750 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	750 000,00	750 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	750 000,00	750 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 445 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	445 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	290 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	155 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-305 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1016 (1)
LIBELLE : RHI VIEUX-BOURG

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	200 000,00	b 200 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-200 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1017 (1)
LIBELLE : ECOQUARTIER COEUR DE GRIPPON

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	200 000,00	b 200 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-200 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1018 (1)
LIBELLE : TEPCV

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	906 000,00	b 906 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	906 000,00	906 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	906 000,00	906 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 800 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	800 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	800 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-106 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1019 (1)
LIBELLE : CITY MOBIL NET

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	19 000,00	b 19 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 16 150,00
13	Subventions d'investissement	0,00	16 150,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	16 150,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 850,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 120 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENTS SPORTIFS**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		491 092,62	a 4 491,90	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 728,78	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 728,78	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	448 642,49	4 491,90	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	71 868,65	4 491,90	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	26 277,25	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	3 272,19	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	26 801,38	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	237 616,32	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	82 806,70	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	39 721,35	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	13 540,80	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	26 180,55	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 73 341,40	d 0,00
13	Subventions d'investissement	73 341,40	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	13 341,40	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	40 000,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	20 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	68 849,50
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 241 (1)
LIBELLE : PLACE GERTY ARCHIMEDE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		418 755,20	a 41 653,80	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 732,77	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	4 732,77	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	414 022,43	41 653,80	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	166 615,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	247 407,23	41 653,80	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-41 653,80
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 250 (1)
LIBELLE : VOIRIE COMMUNALE ET RESEAUX DIVERS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 330 839,03	a 147 299,55	150 000,00	b 150 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 330 839,03	147 299,55	150 000,00	150 000,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	2 691 453,45	20 021,40	130 000,00	130 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	75 005,24	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	341 812,26	4 882,50	20 000,00	20 000,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	53 031,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	72 003,38	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	97 533,18	122 395,65	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 20 149,15	d 0,00
13	Subventions d'investissement	20 149,15	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	20 149,15	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-277 150,40
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 641 (1)
LIBELLE : RHI VIEUX BOURG**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		309 809,63	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	182 651,04	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	182 651,04	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	127 158,59	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	127 158,59	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 819 (1)
LIBELLE : ACQUISITIONS DE BIENS RENOUVELABLES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 210 970,08	a 118 614,55	173 494,00	b 173 494,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	135 693,32	26 566,23	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 495,30	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	133 198,02	26 566,23	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 075 276,76	92 048,32	173 494,00	173 494,00	0,00
2111	Terrains nus	79 329,49	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	78 572,80	638,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	10 220,01	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	8 410,91	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	5 450,70	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	14 647,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	34 020,83	0,00	0,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	169 406,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	550 324,07	23 794,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	468 437,12	10 205,87	27 500,00	27 500,00	0,00
2184	Mobilier	526 885,24	16 122,02	70 000,00	70 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 116 571,25	41 288,43	35 994,00	35 994,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 20 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	20 000,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	20 000,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-272 108,55
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 821 (1)
LIBELLE : TRAVAUX ECOLES**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		7 452 033,22	a 712,50	128 000,00	b 128 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 193,16	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 193,16	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 431 881,36	712,50	100 000,00	100 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	16 613,04	0,00	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	112 214,98	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	72 830,70	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	24 361,87	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	8 125,95	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	74 624,70	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	1 947 159,62	712,50	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	129 416,02	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	2 198 210,45	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	170 826,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	679 314,34	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	444 709,30	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	410 024,36	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	16 520,28	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	45 152,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	930,07	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	80 847,16	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 018 958,70	0,00	28 000,00	28 000,00	0,00
2313	Constructions	95 357,06	0,00	28 000,00	28 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	659 404,14	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	264 197,50	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-128 712,50
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 822 (1)
LIBELLE : AUTRES TRAVAUX COMMUNAUX**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 857 569,39	a 66 131,11	19 700,00	b 19 700,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	16 938,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	15 479,58	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 459,26	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	489 444,83	11 958,30	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	25 452,39	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	60 931,72	10 850,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	346 301,34	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	19 052,55	1 108,30	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 459,16	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	17 139,79	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	19 107,88	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 351 185,72	54 172,81	19 700,00	19 700,00	0,00
2313	Constructions	439 972,65	54 172,81	19 700,00	19 700,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	282 105,94	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	629 107,13	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 38 404,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	38 404,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	38 404,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-47 427,11
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 824 (1)
LIBELLE : AUTRES ETUDES**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 574 868,48	a 19 638,30	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 574 868,48	19 638,30	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	2 408,70	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 565 427,39	19 638,30	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	7 032,39	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 29 260,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	29 260,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	29 260,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	9 621,70
---	-----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 828 (1)
LIBELLE : RESEAUX DIVERS**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		33 511,46	a 6 900,60	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	324,56	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	324,56	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 349,40	6 900,60	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	3 349,40	6 900,60	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	29 837,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	29 837,50	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-6 900,60
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 829 (1)
LIBELLE : BATIMENTS ADMINISTRATIFS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		581 172,00	a 6 884,96	95 000,00	b 95 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	582,04	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	582,04	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	577 130,06	6 884,96	30 000,00	30 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	530 322,99	6 884,96	30 000,00	30 000,00	0,00
21533	Réseaux câblés	41 660,61	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	5 146,46	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 459,90	0,00	65 000,00	65 000,00	0,00
2313	Constructions	3 459,90	0,00	65 000,00	65 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-101 884,96
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 830 (1)
LIBELLE : CIMETIERE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		194 164,93	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	189 499,43	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	189 499,43	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 665,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 665,50	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 831 (1)
LIBELLE : MARCHE AUX VIVRES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		668 147,84	a 14 155,59	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 520,48	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	5 520,48	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	662 627,36	14 155,59	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	662 627,36	14 155,59	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-14 155,59
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 832 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT DE SITES(CANAL ROTOURS-BABIN)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 020 957,08	a 4 144,70	41 000,00	b 41 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	34 136,88	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	33 821,99	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	314,89	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	461 821,39	4 144,70	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	457 656,49	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	4 144,70	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	4 164,90	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	524 998,81	0,00	41 000,00	41 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	8 007,30	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	41 000,00	41 000,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	170 483,78	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	346 507,73	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-45 144,70
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 835 (1)
LIBELLE : ACQUISITION TERRAIN

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	92 667,00	b 92 667,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	92 667,00	92 667,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	92 667,00	92 667,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-92 667,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 836 (1)
LIBELLE : PANNEAUTAGE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	300 000,00	b 300 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 312 801,85	d 114 000,00
13	Subventions d'investissement	312 801,85	114 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	176 100,85	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	136 701,00	114 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	126 801,85
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

	IV
	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
DEPENSES													
Total dépenses investissement		1 274 557	302 363	7 063	153 258	818 023	140 841	0	0	0	3 584 973	14 156	6 295 233
Dépenses réelles		894 557	302 363	7 063	153 258	818 023	140 841	0	0	0	3 584 973	14 156	5 915 233
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	745 069	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	745 069
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	33 790	0	0	0	0	0	0	0	26 503	0	60 293
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		149 488	268 573	7 063	153 258	818 023	140 841	0	0	0	3 584 470	14 156	5 109 871
1012	REINTEGRATION ECOLO DECHARGE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	968 033	0	968 033
1013	AMENAGEMENT ESPERANCE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500 000	0	500 000
1014	EQUIPEMENTS SPORTIFS	0	0	0	0	0	136 349	0	0	0	0	0	136 349
1015	RENOVATION DE L'EGLISE ET DE SON CLOCHER	0	0	0	0	750 000	0	0	0	0	0	0	750 000
1016	RHI VIEUX-BOURG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000	0	200 000
1017	ECOQUARTIER COEUR DE GRIPPON	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000	0	200 000
1018	TEPCV	0	0	0	0	0	0	0	0	0	906 000	0	906 000

COMMUNE DE MORNE A L'EAU - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2017

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
1019	CITY MOBIL NET	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 000	0	19 000
120	EQUIPEMENTS SPORTIFS	0	0	0	0	0	4 492	0	0	0	0	0	4 492
241	PLACE GERTY ARCHIMEDE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	41 654	0	41 654
250	VOIRIE COMMUNALE ET RESEAUX DIVERS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	297 300	0	297 300
641	RHI VIEUX BOURG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
819	ACQUISITIONS DE BIENS RENOUVELABLES	55 713	146 988	7 063	24 545	3 000	0	0	0	0	54 800	0	292 109
821	TRAVAUX ECOLES	0	0	0	128 713	0	0	0	0	0	0	0	128 713
822	AUTRES TRAVAUX COMMUNAUX	1 108	19 700	0	0	65 023	0	0	0	0	0	0	85 831
824	AUTRES ETUDES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 638	0	19 638
828	RESEAUX DIVERS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 901	0	6 901
829	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	0	101 885	0	0	0	0	0	0	0	0	0	101 885
830	CIMETIERE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
831	MARCHE AUX VIVRES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 156	14 156
832	AMENAGEMENT DE SITES(CANAL ROTOURS-BABIN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 145	0	45 145
835	ACQUISITION TERRAIN	92 667	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	92 667
836	PANNEAUTAGE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300 000	0	300 000
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Depenses d'ordre	380 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	380 000
040	Opérat° ordre transfert entre sections	380 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	380 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
		01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
Total recettes investissement		5 607 489	0	0	0	483 404	95 341	0	0	0	1 221 852	0	7 408 086
Recettes réelles		2 366 085	0	0	0	483 404	95 341	0	0	0	1 221 852	0	4 166 683
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	992 031	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	992 031
13	Subventions d'investissement	392 951	0	0	0	483 404	95 341	0	0	0	1 221 852	0	2 193 548
16	Emprunts et dettes assimilées	981 103	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	981 103

COMMUNE DE MORNE A L'EAU - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2017

Art. (1)	Libellé	01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
		Opérations non ventilables	Services généraux administratifs publics	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagt et services urbains, environnement	Action économique	
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	3 241 403	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 241 403
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 666 466	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 666 466
040	Opérat° ordre transfert entre sections	574 938	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	574 938
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
		4 649 054	7 951 607	1 179 528	4 248 317	1 097 341	88 600	584 240	0	0	3 687 430	0	23 486 117
Total dépenses de fonctionnement		4 649 054	7 951 607	1 179 528	4 248 317	1 097 341	88 600	584 240	0	0	3 687 430	0	23 486 117
Dépenses réelles		1 407 651	7 951 607	1 179 528	4 248 317	1 097 341	88 600	584 240	0	0	3 687 430	0	20 244 714
011	Charges à caractère général	9 700	1 101 266	60 000	545 589	389 740	75 400	0	0	0	649 967	0	2 831 662
012	Charges de personnel, frais assimilés	198 100	6 670 673	714 177	3 301 228	677 601	0	0	0	0	2 657 664	0	14 219 443
014	Atténuations de produits	930 169	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	930 169
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	179 668	405 351	401 500	30 000	10 200	555 000	0	0	379 799	0	1 961 518
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	264 682	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	264 682
67	Charges exceptionnelles	5 000	0	0	0	0	3 000	29 240	0	0	0	0	37 240
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	3 241 403	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 241 403

COMMUNE DE MORNE A L'EAU - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2017

Art. (1)	Libellé	01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
		Opérations non ventilables	Services généraux administrat° publiques	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagt et services urbains, environnement	Action économique	
023	Virement à la section d'investissement	2 666 466	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 666 466
042	Opérat° ordre transfert entre sections	574 938	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	574 938
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		21 383 065	1 146 258	4 250	356 541	0	21 000	0	0	0	0	0	22 911 114
Recettes réelles		21 003 065	1 146 258	4 250	356 541	0	21 000	0	0	0	0	0	22 531 114
013	Atténuations de charges	0	1 041 258	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 041 258
70	Produits des services, du domaine, vente	12 700	105 000	0	44 000	0	20 000	0	0	0	0	0	181 700
73	Impôts et taxes	16 396 538	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 396 538
74	Dotations et participations	4 389 527	0	4 250	312 541	0	1 000	0	0	0	0	0	4 707 318
75	Autres produits de gestion courante	204 300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	204 300
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		380 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	380 000
042	Opérat° ordre transfert entre sections	380 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	380 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	IV
	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)		
	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date de signature	Organisme prêteur ou chef de file	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					11 900 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					11 900 000,00									
00026152517	15/12/2009	10/12/2009	CREDIT AGRICOLE GUADELOUPE	15/12/2010	1 500 000,00	F	FIXE	4,300	4,320		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
00028010735	15/12/2010	02/12/2010	CREDIT AGRICOLE GUADELOUPE	15/12/2011	3 000 000,00	F	FIXE	3,750	3,620		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
1096683	01/12/2007	01/12/2007	Caisse des dépôts et consignation	01/12/2008	1 450 000,00	V	VARIABLE	4,200	2,660		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
1096685	01/12/2007	01/12/2007	Caisse des dépôts et consignation	01/12/2008	1 150 000,00	V	VARIABLE	3,660	2,500		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
CGP138901C	30/11/2007	05/11/2007	AFD GROUPE AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT	30/11/2007	1 500 000,00	F	FIXE	4,090	4,130		S	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
CGP149301Y	31/12/2012	20/09/2012	AFD GROUPE AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT	31/12/2012	2 000 000,00	F	FIXE	2,230	2,250		T	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
CGP151301R	30/11/2013	29/10/2013	AFD GROUPE AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT	30/11/2013	1 300 000,00	F	FIXE	2,120	2,130		S	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements recus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					11 900 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		7 837 474,63				745 068,79	228 139,64	0,00	0,00	36 541,43
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		7 837 474,63				745 068,79	228 139,64	0,00	0,00	36 541,43
00026152517	N	0,00	A-1	916 100,15	7,00	FIXE	4,300	98 364,66	39 392,31	0,00	0,00	1 641,35
00028010735	N	0,00	A-1	2 318 526,71	13,00	FIXE	3,750	128 941,16	86 945,13	0,00	0,00	3 622,71
1096683	N	0,00	A-1	720 059,52	5,00	VARIABLE	1,450	115 732,62	10 440,86	0,00	0,00	870,07
1096685	N	0,00	A-1	570 172,42	5,00	VARIABLE	1,377	91 756,68	7 982,41	0,00	0,00	685,20
CGP138901C	N	0,00	A-1	710 706,79	5,00	FIXE	4,090	106 793,00	27 987,00	0,00	0,00	9 599,23
CGP149301Y	N	0,00	A-1	1 530 092,97	10,00	FIXE	2,230	124 154,48	33 087,64	0,00	0,00	12 603,56
CGP151301R	N	0,00	A-1	1 071 816,07	11,00	FIXE	2,120	79 326,19	22 304,29	0,00	0,00	7 539,31
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE MORNE A L'EAU - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		7 837 474,63					745 068,79	228 139,64	0,00	36 541,43

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formulé.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
	Nombre de produits	% de l'encours						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits		7	0	0	0	0	
	% de l'encours		100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		7 837 474,63	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							0
	% de l'encours							0,00
	Montant en euros							0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat				
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)							0,00	0,00		
Taux variable simple (total)							0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00		
Total							0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	FRAIS D'ETUDE	5	
L	FRAIS D'INSERTION	5	
L	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRE	5	
L	INSTALLATION GENERALE	5	
L	MATERIEL DE TRANSPORT	5	
L	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	6	
L	MOBILIER	6	
L	AUTRES IMMOBILISATION CORPORELLES	5	
L	BIEN DE FAIBLE VALEUR	1	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		745 069,00	I 745 069,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		745 069,00	745 069,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	745 069,00	745 069,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	745 069,00	637 706,77	1 112 853,49	2 495 629,26

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 658 432,55	III 3 658 432,55
Ressources propres externes de l'année (a)		417 029,09	417 029,09
10222	FCTVA	280 030,00	280 030,00
10223	TLE	136 999,09	136 999,09
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 241 403,46	3 241 403,46
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation des document</i>	0,00	0,00
28031	<i>Frais d'études</i>	223 003,72	223 003,72
28033	<i>Frais d'insertion</i>	1 625,50	1 625,50
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	11 284,15	11 284,15
281532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	0,00	0,00
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	0,00	0,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	30 393,63	30 393,63
28182	<i>Matériel de transport</i>	73 779,92	73 779,92
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	53 797,61	53 797,61
28184	<i>Mobilier</i>	69 421,60	69 421,60
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	111 631,47	111 631,47
28282	<i>Matériel de transport (affectation)</i>	0,00	0,00
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 666 465,86	2 666 465,86

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 658 432,55	1 737 501,45	0,00	575 002,00	5 970 936,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 495 629,26
Ressources propres disponibles	IV	5 970 936,00
Solde	V = IV – II (6)	3 475 306,74

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
020	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement (3)</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrite le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2013	Mobilier : Matériel informatiques et logiciels	3 124,80	Lixxbail	5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013	Mobilier : Location financière	2 200,40	Lixxbail	5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013	Mobilier : interface	2 255,04	Orange	3	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014	Mobilier : Photocopieur	2 577,96	Lixxbail	5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
- (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
657361			Caisse des écoles de la ville de Morne a l'Eau	Commune	400 000,00
657362			Centre communal d'action sociale de la ville de Morne a l'Eau	Commune	410 000,00
6574			Comité des oeuvres sociales de la ville de Morne a l'Eau	Association	145 000,00
6574			association les vivres	Association	10 000,00
6574			ecole Enerst PALLAS	Etablissement de droit public	1 500,00
6574			association promotion action insertion	Association	200,00
6745			Mr Kéni PIPEROL	Personne physique	3 000,00
6745			Comité des oeuvres sociales de la ville de Morne a l'Eau	Association	29 240,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services techniques	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		86,00	1,89	87,89	86,89	0,00	86,89
Adjoint adm 1CL	C	23,00	0,91	23,91	23,91	0,00	23,91
Adjoint adm 2 CL	C	46,00	0,98	46,98	46,98	0,00	46,98
Adjoint adm Princ 2 CL	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adj Adm Princ 1 CL	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Attaché Principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché Territorial	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		96,00	34,51	130,51	130,51	0,00	130,51
Adj technique 1 Ci	C	5,00	0,80	5,80	5,80	0,00	5,80
Adj technique 2 Ci	C	69,00	26,51	95,51	95,51	0,00	95,51
Adj. Tech.Princ.1 Ci	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adj. Tech.Princ.2 Ci	C	7,00	4,80	11,80	11,80	0,00	11,80
Agent de Maitrise	C	5,00	2,40	7,40	7,40	0,00	7,40
Ingénieur	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Pal 2Ci	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		20,00	0,00	20,00	20,00	0,00	20,00
ATSEM 1ère classe	C	12,00	0,00	12,00	12,00	0,00	12,00
ATSEM Principal 1 CL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATSEM Principal 2 CL	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Patrimoine 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ANIMATION (i)		13,00	1,66	14,66	14,66	0,00	14,66
Adjoint d'anim 2 Ci	C	9,00	1,66	10,66	10,66	0,00	10,66
Adjoint d'animation 1CL	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Animateur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		16,00	0,00	16,00	15,00	0,00	15,00
Brigadier	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Brigadier-Chef Ppal P.M.	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Chef de Police Mun.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef service PM	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien Police Municipal	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		232,00	38,06	270,06	268,06	0,00	268,06

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT
			Index (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
Animateur	B	ANIM	524	0,00	A Début de contrat	CDD
Attaché Territorial	A	ADM	379	0,00	A Début de contrat	CDD
CEA		OTR		43 195,43	A Début de contrat	A Contrat d'Emploi Avenir (CEA)
Directeur de Cabinet		OTR	700	0,00	A Début de contrat	CDD
Rédacteur	B	ADM	464	0,00	A Début de contrat	CDD
TOTAL GENERAL				43 195,43		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S. Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PN : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (malade, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> - AFFERMAGE	GENERALE DES EAUX	PRIVEE	SAS	0,00
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté d'Agglomération du Nord Grande Terre			0,00
Autres organismes de regroupement			
service departemental incendie et secours			0,00
Syndicat Mixte d'Electricité de la Guadeloupe			0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CE	CAISSE DES ECOLES	01/01/1975	-	SPA	Non
CCAS	Centre communal action sociale	23/06/1981	-	SPA	Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	12 335 000,00	0,00	15,97	0,00	1 969 900,00	0,00
TFPB	10 049 000,00	0,00	37,27	0,00	3 745 262,00	0,00
TFPNB	120 000,00	0,00	99,10	0,00	118 920,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	22 504 000,00	0,00			5 834 082,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

A1- FRANCFORT Philipson	
A2- JASMIN Victoire	
A3- LABUTHIE Ketty	
A4- LORMEL ARPHEXAD Marcienne	
A5- FRANCIETTA Edouard	
A6- FOUCAN Marie	
A7- MARCEL Edmond	
A8- MANETTE Sandra	
A9- RESEDEDANT Patrice	
B1- MAKAIA ZENON Michelle	
B2- LACLUSSE Judex	
B3- PRESSE Annette	
B4- CANVOT Florise	
B5- BELAIR Dolores	
B6- PHAETON Laure	
B7- SAINT-SAUVEUR Marie Chantale	
B8- CORNELIE Patrick	
B9- MIRRE Aurel	
C1- NANNETTE Marie Christine	
C2- ADELAIDE Jose	
C3- DAVRAIN Favrot	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

C4- DELOUMEAUX Saint Hilaire	
C5- BLANCHE MARIE Klebert	
C6- HERMIN Georges	
C7- GARES Sabrina	
C8- BARDAIL Jean	
C9- NEGRIT Nadia	
D1- DELMESTRE Monique	
D2- JERUL Léonard	
D3- LUCE Joubert	
D4- DARTRON Jean	
D5- VANONY Annick	
D6- CARDOVILLE Roselyne	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B5

Chap / art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	60 292,74	60 292,74
2031	Frais d'études	0,00	8 029,74	8 029,74
2033	Frais d'insertion	0,00	6 000,00	6 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	46 263,00	46 263,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	224 047,16	0,00	0,00
2111	Terrains nus	224 047,16	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
1012	Opération d'équipement n° 1012 (5)	1 807 214,28	760 954,00	760 954,00
1013	Opération d'équipement n° 1013 (5)	0,00	500 000,00	500 000,00
1014	Opération d'équipement n° 1014 (5)	0,00	136 349,00	136 349,00
1015	Opération d'équipement n° 1015 (5)	0,00	750 000,00	750 000,00
1016	Opération d'équipement n° 1016 (5)	0,00	200 000,00	200 000,00
1017	Opération d'équipement n° 1017 (5)	0,00	200 000,00	200 000,00
1018	Opération d'équipement n° 1018 (5)	0,00	906 000,00	906 000,00
1019	Opération d'équipement n° 1019 (5)	0,00	19 000,00	19 000,00
120	Opération d'équipement n° 120 (5)	207 951,25	0,00	0,00
241	Opération d'équipement n° 241 (5)	289 093,68	0,00	0,00
250	Opération d'équipement n° 250 (5)	932 602,18	150 000,00	150 000,00
641	Opération d'équipement n° 641 (5)	317 736,34	0,00	0,00
819	Opération d'équipement n° 819 (5)	355 635,61	173 494,00	173 494,00
821	Opération d'équipement n° 821 (5)	93 630,68	128 000,00	128 000,00
822	Opération d'équipement n° 822 (5)	94 519,35	19 700,00	19 700,00
824	Opération d'équipement n° 824 (5)	230 818,21	0,00	0,00
828	Opération d'équipement n° 828 (5)	84 280,39	0,00	0,00
829	Opération d'équipement n° 829 (5)	42 630,84	95 000,00	95 000,00
830	Opération d'équipement n° 830 (5)	42 125,00	0,00	0,00
831	Opération d'équipement n° 831 (5)	254 803,00	0,00	0,00
832	Opération d'équipement n° 832 (5)	71 269,99	41 000,00	41 000,00
835	Opération d'équipement n° 835 (5)	105 000,00	92 667,00	92 667,00
836	Opération d'équipement n° 836 (5)	0,00	300 000,00	300 000,00
Total des dépenses d'équipement		5 153 357,96	4 532 456,74	4 532 456,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	878 774,24	745 069,00	745 069,00
1641	Emprunts en euros	782 774,24	745 069,00	745 069,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	96 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		878 774,24	745 069,00	745 069,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 032 132,20	5 277 525,74	5 277 525,74
040	Opérat° ordre transfert entre sections	380 000,00	380 000,00	380 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur			
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)			
2313	Constructions	380 000,00	380 000,00	380 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE MORNE A L'EAU - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2017

Chap / art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		380 000,00	380 000,00	380 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 412 132,20	5 657 525,74	5 657 525,74

+

RESTES A REALISER N-1			637 706,77
------------------------------	--	--	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE			1 112 853,49
--	--	--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			7 408 086,00
---	--	--	---------------------

POUR INFORMATION – TOTAL DES REPRISES (001 et restes à réaliser)			0,00
---	--	--	-------------